

AUDIT PE : COMMENT APPLIQUER LES NORMES DE MANIÈRE PROPORTIONNÉE ?

Illustration par la Commission pôle PE dans le respect des NEP et dans l'attente de la norme PE révisée

PRINCIPE

Application des normes de manière proportionnée à la taille de la personne ou de l'entité et à la complexité de ses activités.

CHAMP D'APPLICATION

Petites entreprises au sens de la Directive européenne (CAHT < 4 millions d'€, total du bilan < 8 millions d'€, effectif < 50 salariés).

EXTRAIT DE LA DÉCISION DU 17 NOVEMBRE 2017 DU H3C

CARACTÉRISTIQUES DES PE :

- Le nombre peu élevé et la simplicité des opérations traitées par l'entité;
- Le caractère peu complexe de l'organisation interne;
- Le recours à des mécanismes simples de financement de l'entité;
- Le fait que l'entité recourt aux services d'un expert-comptable;
- La prépondérance du dirigeant dans les processus de décisions et de contrôle de l'entité;
- Le nombre restreint d'associés;
- L'activité peu diversifiée de l'entité;
- Une comptabilité simple.

LETTRE DE MISSION OBLIGATOIRE UNIQUEMENT LA TÈRE ANNÉE DU MANDAT

1 Prise de connaissance de l'entité PE

- Basée sur des entretiens avec la Direction
- Formalisée par de simples comptes rendus
- Pas de description de toute l'organisation : uniquement des éléments pertinents

2 Planification de la mission dans la PE

- Approche d'audit basée sur l'appréciation du comportement et de l'éthique du dirigeant
- Suppression des tests de procédures, si appréciation favorable du comportement et de l'éthique du dirigeant
- Possibilité de limiter la nature et les contrôles de substances en fonction du calendrier et de l'environnement de contrôle
- Appui sur les travaux de l'expert-comptable

3 Mise en œuvre des procédures d'audit dans la PE

- Recours limité aux demandes de confirmation : contrôle du dénouement des opérations
- Privilégier les entretiens avec la direction pour identifier les événements post-clôture
- Lettre d'affirmation limitée aux seules déclarations indispensables

4 Communication et rapport sur les comptes annuels dans la PE

- Utilisation des exemples de rapports de la CNCC

Sidoni

5 Documentation des travaux dans la PE

- Documentation adaptée
- Formalisation du plan de mission et du programme de travail dans un document unique

ASSURANCE
RAISONNABLE

JUGEMENT PROFESSIONNEL & IMPLICATION PERSONNELLE DU SIGNATAIRE